L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat et de la Ville,
IMPRIMÉ PAR JEROME BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1835.

HAVANE.—Le brick fin voilier *Kanchas*, capitaine [illegible], parti de la Havane, est entré en notre port [illegible] dans la nuit, après trois jours de traversée. [illegible] arrivage, nous avons reçu notre liasse régulière [illegible] *Diario* y *Lucero* jusqu'au 31 octobre dernier. [illegible] parcourir avec attention toutes les gazettes qui [illegible] lasse, et nous n'y avons rien trouvé de très intéressant quant à la politique de l'Espagne; le dernier article étant celui que nous avons annoncé dans notre numéro d'hier et qui nous a fourni le peu de nouvelles nous nous sommes empressés d'offrir à nos lecteurs.

Pour ce qui regarde le commerce, nous avons trouvé un prix courant de la Havane, du 20 octobre, une feuille très-importante à nos habitans sucriers. Le marché de sucre était très-inactif, en raison du peu d'existence sur la place de cet article.

Voici ce qu'annonce à ce sujet le prix courant que [illegible]

SUCRE assorti, lre. qualité		Peu d'existences et peu d'opérations.
do. blanc.		
do. cassonade.		
do. brut en bouceaux,		Point.

Nous donnons sous le titre *commercial* le prix courant [illegible] de la Havane.

Les journaux que nous avons reçus, ainsi que nous [illegible] dit, ne vont que jusqu'au 21; cependant nous [illegible] une lettre particulière datée de 3 du courant, [illegible] à un négociant respectable de cette ville, qui [illegible] la nouvelle que le *Courrier* de Cadix du 1er. octobre, venait d'arriver, annonçant que la Gallice s'était [illegible] et constituée en *junes* comme les autres provinces, et que le comte de Carthagène avait été nommé président de celle qui s'était formée à la Corogne.

VIE DE WASHINGTON.

Nous venons de recevoir une édition en texte latin de la vie de George Washington, que nous croyons devoir recommander au public, et particulièrement aux maisons d'éducation de la Louisiane. Cet ouvrage est écrit dans un style tout-à-fait classique, et conviendrait parfaitement aux élèves de la 5e. classe de latinité. Il pourrait aller de pair avec *Cornelius Nepos*, et aurait l'avantage sur ce dernier ouvrage, tout en parvenant au même but, de familiariser la jeunesse louisianaise avec l'histoire de cet illustre citoyen justement appelé le Père de la Patrie, et pour lequel le monde entier professe maintenant et conservera toujours des sentiments de plus profond respect et de la plus haute admiration. Washington est un de ces hommes extraordinaires qui n'apparaissent que de loin en loin sur la scène politique des nations. Sa carrière militaire, bien que très-éclatante, ne sera jamais considérée comme la base de son immortalité. C'est à ses vertus citoyennes, à son patriotisme pur et sans tache, c'est aux services signalés qu'il a rendus à son pays comme homme public ou comme simple particulier, qu'il doit cette gloire et cette célébrité qui survivront jusqu'à la postérité la plus reculée.

C'est d'après ces motifs, que nous nous faisons un devoir de mentionner ici l'ouvrage qui a pour titre *Washingtonii Vita*. Et sous le double but d'utilité que nous venons de signaler, nous ils saurions le recommander d'une manière trop particulière aux professeurs qui désirent, tout en enseignant la langue latine à leurs élèves, faire germer dans leurs cœurs les principes de républicanisme dont George Washington serait le premier maître.

Cet ouvrage a été composé par M. Francis Glass, de Boston, et publié par Harper et frères, à New-York; il se trouve en vente chez M. Hotchkiss, lil raire, rue du Canal.

VARIÉTÉS.

Les encouvragemens que nous ne cessons journellement de recevoir du public, et pour lesquels nous avons la plus grande reconnaissance, nous imposent l'obligation d'employer tous nos efforts pour tâcher de rendre cette feuille aussi intéressante que possible à nos lecteurs. C'est afin de parvenir à ce but que nous nous sommes décidés à ouvrir une colonne aux articles de variétés toutes les fois que nous croirons que les nouvelles politiques sont d'un faible intérêt. Nous avons mieux aimé suivre cette marche que continuer comme par le passé à donner de ces morceaux, appelés en termes d'imprimerie *remplissages*, très-souvent enfoncés en raison, soit de leur ancienneté, soit de leur peu d'importance.

Dans la route nouvelle que nous nous sommes tracée nous nous efforcerons constamment à plaire à tous les goûts; chose bien difficile, nous l'avouons ici, en raison de l'hétérogénéité de notre population. Cependant le grand nombre de nouveaux abonnés à notre journal depuis deux mois, (le chiffre total s'élevant maintenant à 1,700, de 1,250 qu'il était ci-devant) nous prouveraient assez que nos efforts n'ont pas été sans succès.

THEATRE D'ORLEANS.

L'ouverture de la nouvelle année théâtrale a eu lieu dimanche dernier par la première représentation de la pièce du *Pré aux Clercs*, et du joli vaudeville nouveau *Tout vient à qui sait attendre*. Les habitans de cette ville, longtemps privés d'un passe-temps qui est devenu pour ainsi dire une partie essentielle de leur existence, se sont empressés d'aller en foule saluer le début de cette campagne et applaudir à la bienvenue de leurs favoris. La salle se trouvait au grand complet et disposée, comme de coutume, à faire tous ses efforts pour répondre largement aux marques d'encouragement et de bienveillance que le public n'a jamais cessé de lui donner.

Nous aussi, nous avons une dette à payer, et le plaisir que nous a fait éprouver la représentation du spectacle de dimanche dernier, nous impose l'obligation de donner quelques louanges, bien mérités du reste, à ceux qui ont concouru à nous procurer ce plaisir.

Que nos acteurs cependant ne se prévalent pas de ce premier hommage que nous leur rendons, pour se lancher à l'avenir dans la tâche qu'ils ont à remplir envers le public. Si nous les louons aujourd'hui, nous saurons, si l'occasion s'en présentait, les censurer demain. Mais nos louanges, dans aucun cas, n'auront rien d'adulateur, et notre critique sera sage et modérée et calculée plutôt de manière à exciter le zèle et l'émulation des membres de la troupe qu'à le refroidir. Nous savons les inconvéniens d'une critique aimée; jamais nous n'en ferons usage. Après cette franche déclaration, nous sommons que MM. les acteurs se tiendront pour avertis et sauront ne pas trop s'enorgueillir de nos louanges ni se désespérer de notre critique.

Pour en revenir à la représentation de dimanche dernier, nous dirons que quant à la première pièce, elle a été rendue beaucoup mieux que nous ne nous l'étions imaginé d'abord. Près de cinq mois s'étaient écoulés depuis la fermeture du théâtre, et nous pensions que les acteurs, retrouvant un peu rouillés, nécessiteraient plusieurs débuts avant que de reprendre leur aplomb habituel. Tout a cependant bien marché, à l'exception de quelques morceaux d'ensemble qui furent assez faiblement rendus. Heyman, Bailly et Mme. St.-Clair se sont surpassés; cette dernière surtout, dont la voix paraît de jour en jour gagner une grâce, une fraîcheur et une flexibilité nouvelles. Pourquoi faut-il que nous n'ayons à dire la même chose à dire de mesdames Dupuy et Millet-Jobey : leur volume de voix a considérablement diminué; la première est bien excusable en raison de la longue et cruelle maladie dont elle est relevée à peine. Nous avons l'espoir qu'une fois parfaitement rétablie elle se montrera ce qu'elle a été dans Alice de *Robert-le-Diable*, dans le *Concert à la Cour*, etc., etc. Quant à *Marguerite*, nous avons eu de la peine à reconnaître en elle la robuste Déesse de la Liberté du *Tailleur et la Fée*.

L'orchestre a exécuté sa partie avec un ensemble parfait. Les trois *solo* principaux de la pièce, celui de clarinette dans l'ouverture, celui de violon du second acte, et celui de basse dans le troisième acte, pendant le passage du corps de Commange, ont été rendus à la satisfaction générale. Nous profiterons de cette occasion pour dire à M. Dantonnet qu'il a donné à son solo de basse la teinte de mélancolie qu'exigeait la circonstance. Il a parfaitement saisi l'intention de l'auteur, il s'est écarté cependant quelquefois, par exemple, dans le solo de danse de *Robert-le-Diable*, qui manque généralement du brillant et du mouvement convenables pour remuer le cœur et transporter l'imagination du spectateur. La même faute se reproduit quelquefois dans le solo de basse du premier acte de la *Muette de Portici*. Nous espérons que ces observations seront goûtées par M. Dantonnet et qu'à la première représentation de ces chefs-d'œuvre de la scène lyrique, il prendra sa revanche, en ajoutant un ornement de plus à deux opéras dont on ne saurait trop admirer les charmes.

Il faut être aimé ou mourir.—Un jeune homme amoureux comme on doit l'être dans l'âge des passions, accable des preuves de sa tendresse une belle femme qui ne peut écouter son amour légitime. Désespéré de ses refus il rêve longtemps sur le dernier moyen qu'il emploiera pour triompher des rigueurs de sa belle. Le hasard semble le favoriser dans l'accomplissement de ses desirs; il [illegible] il peut entraîner une confidence que fait à *Dulcinée* l'une de ses meilleures amies; il apprend qu'un aimant de sa belle, qui avait encore lui causé des rigueurs et des refus commandait quand des désespoir à se donner la mort. Cette mort est encore présente à la mémoire; elle en détaille avec une extatophobie; elle fut l'auteur; et dans un élan de repentir, elle se propose bien qu'à l'avenir un pareil malheur n'arrivera jamais par sa faute. Voilà donc l'amant possesseur du secret de la comédie; il en va faire son profit. Il ébauche et tremblant d'objet que son cœur adore et n'aime pas, (nous ne l'oupçonnons pas en ce juste) se dépêche, à [illegible]

[illegible] pour la garder un guerre comme [illegible] ne défendue moins par [illegible] pour gagner ni surprendre.

En face est le *Eldorado* (rocher aux lys), montagne abrupte qui domine tout le pays. Auguste-le-Fort, électeur de Saxe et roi de Pologne, prince qui paraît avoir aimé tous les genres de triomphes, et dont la main vigoureuse et prodigue brisait le fer et répandait l'or, est le premier qui ait escaladé ce sommet escarpé; il y a fait tracer un sentier, et c'est aujourd'hui chose facile que de marcher sur les pas de cet Hercule.

Parvenu à la plate-forme de la montagne, il faut, pour jouir du plus beau point de vue, sauter d'un roc sur l'autre, à la façon des chamois, et surtout il faut être sûr de sa jambe et de sa tête; un vertige ou un faux pas vous ferait tomber à travers les airs comme l'aigle qui fond sur sa proie; mais vous ne vous relèveriez pas comme lui.

Dans toute ma vie nomade, je n'ai pas rencontré de spectacle aussi surprenant que celui-ci. Imagine-toi, sur la rive droite de l'Elbe. On chemine quelque temps au milieu d'une forêt de pins, et tout à coup on voit s'ouvrir à ses pieds un abîme immense; l'œil plonge sur de nouvelles forêts, et par delà s'élèvent des murailles de rochers à formes indescriptibles: ce sont des pyramides dentelées, des tours, des bastions, des créneaux, des arches colossales, des châteaux plus merveilleux que ceux imaginés par l'Arioste et les romanciers de la Table-Ronde. Du fond de cet abîme s'élance, à quatre ou cinq cents pieds de hauteur, un pic gigantesque, et sur sa crête deux rochers penchés l'un vers l'autre, forment une ogive à travers laquelle on aperçoit un fleuve, des bois et des montagnes. Un pont hardi conduit sous cette ogive, et là on peut se convaincre que ce pic isolé a jadis été la demeure du chevalier qui maîtrisaient la vallée et levaient un péage sur l'Elbe. On voit encore dans le roc les traces de la herse de fer qui fermait cet inaccessible donjon, véritable nid de vautour sur un fort. Cette pointe de Bien-Rathen est si haute, si aérienne, que son seigneur devait avoir les ailes comme les serres du roi des montagnes. A la Bastey, de même qu'au Lilienstein, on a des gouffres sous ses pieds, on se penche sur des précipices, on *escalade* d'immenses crevasses. Dans ce triste siècle où le suicide est une mode, je suis étonné que quelques héros de cette manie ne vienne pas chercher ici une mort pittoresque; on irait se briser la tête contre des escarpemens que nul homme n'a foulés; le corps rebondirait sur le faîte des pins, ou resterait suspendu entre deux roux; j'indique ce point aux amateurs de trépas dans le genre grandiose. Après m'être laissé *dévaller* du sommet du Neu-Rathen, jusqu'à sa base, j'ai repris ma route par l'*Amselgrund* (vallon des Merles), en passant sous des roes qui se croisent sous une cascade qui tombe à l'entrée d'une grotte.

On a, je crois, eu tort de nommer ce pays la Suisse saxonne; je n'y vois rien qui ait le caractère et la couleur des Alpes; c'est aussi beau que la Suisse, mais ce ne lui ressemble pas. La retraite que je préfère dans toute cette contrée est le profond vallon d'Ottowald; c'est moins une vallée qu'un déchirement dans les entrailles de la terre; la terre s'est entr'ouverte dans quelques-unes de ces grandes commotions dont Dieu seul a le secret; cette fente s'est tapissée de végétation, et on la nomme aujourd'hui le vallon, ou plus littéralement le *creux* d'Ottowald. Les ossemens du globe y sont mis à nu, et pour mieux constater les secousses qui ont séparé ces masses l'une de l'autre, on distingue de chaque côté des brisures qui se correspondent régulièrement; si on pouvait rapprocher les parois, la muraille de roc se trouverait reconstruite. Un escalier taillé dans la pierre conduit dans cette vallée. Des femmes et des malades s'y font descendre sur des branchards; il y coule un ruisseau qui tantôt bouillonne et bruit contre des rochers qui lui ferment passage, tantôt glisse et s'endort sur un lit verdoyant. En deux endroits le vallon est si étroit que de grands blocs, détachés du sommet, n'ont pu tomber jusqu'au fond; ils restent soutenus entre les parois qui les serrent et les arrêtent, et on passe sous cette série étrange porte. Des milliers d'arbres de toute espèce se groupent, s'éparpillent, s'entrelacent au hasard et varient la perspective. Le sapin pousse sur la pierre nue; le coudrier croît sur la terre apportée par le torrent; le sorbier des oiseaux sort d'une fente de rocher et pend avec ses fruits rouges et ses feuilles découpées; le frêne et le bouleau jettent leur cime sur les flancs de la montagne. Nulle part vous ne trouverez un site à la fois plus imposant et plus frais, plus calme et plus agreste. Une paix religieuse règne à l'abri de ces rocs vierges et de ces arbres que l'homme n'a pas semés. Les paroles de Saint Bernard se présentent ici à la pensée: "Beata solitudo, sola beatitudo;" et comme a dit notre poète :

"Les Vivennent mourir les derniers bruits du monde."

Ici on oublie s'il existe des charlatans de patriotisme, des pipeurs de libertés, des escamoteurs de couronnes; mais on sent et on adore l'invisible main de celui qui a fait toutes ces merveilles et qui nous a donné, à nous faibles créatures; une âme assez intelligente pour connaître et admirer la magnificence de ses œuvres.

Z. A.

LA JEUNE FILLE ENTERRE'E AUX INVALIDES.

COMPLAINTE.

Son humble parure était prête
Sur sa couche, dès le matin:
Et, comme au plus beau jour de fête,
Elle était joyeuse..... O destin!
Elle traverse avec audace
La foule, et dit: "Venez à moi,
"Mai trouvé la meilleure place,
"D'ici l'on verra bien le Roi."

Or, le Roi passait la revue,
Avec ses trois fils à cheval,
Et ce groupe attirait la vue
Du peuple inconstant et banal.
En France on aime à voir le maître,
Mais on n'était pas sans effroi;
On disait que d'une fenêtre
On devait tirer sur le Roi.

Le matin même on veut lui dire:
"Sire, on doit vous assassiner!"
Et le Roi se prit à sourire
Et répondit sans s'étonner:
"Nous avons chacun sur nos têtes
"Des périls qui sont une loi:
"Pour le matelot les tempêtes,
"Et les assassins pour le Roi."

Le brillant cortège s'avance,
Il approche du lieu fatal
Où se préparait en silence
Plus qu'un crime, un piège infernal.
Et la jeune fille ravie
La première a dit: "Je le vois!"
La première a donné sa vie
En s'écriant: "Voici le Roi!"

Quel bruit!.... Soudain comme une grêle
Fondent mille plombs meurtriers:
La jeune fille pâle et frêle
Tombe morte avec les guerriers.
Les cadavres jonchent la terre.
Trois fils, saisis d'un seul effroi,
De leurs corps vont cacher leur père.....
Et le peuple cherche le Roi!

Le Roi vit encore..... O mystère!
Calme, il embrasse ses enfans:
Et triste, il voit mourir sans guerre
Des héros jadis triomphans.
Des blessés on compte le nombre;
Et la garde, tout en émoi,
A l'assassin, qui fuit dans l'ombre,
A répondu: Vive le Roi!

Alors un vieillard, dans la foule,
Inquiet, s'élance en tremblant:
Il s'arrête, il tombe, il se roule
Sur un jeune corps tout sanglant.
Et voyant flétris tant de charmes,
Il ne dit qu'un mot: "Avant moi!....."
Et puis il bénit de ses larmes
Sa fille morte pour le Roi

Neuf jours après, un long cortège
Cheminait sur les boulevards:
De blanches fleurs, un dais de neige,
Attristaient d'abord les regards;
Puis, le héros de vingt batailles
Fermait la marche du convoi.
Jamais plus belles funérailles!
On eût dit la fille d'un Roi.

Pauvre enfant, ton âme ingénue
N'avait point rêvé tant d'honneur,
Et ta vie, au monde inconnue,
Attendait qu'un obscur bonheur.
Nul rayon d'une gloire pâlie
Ne s'était réfléchi sur toi,
Et tu devais mourir en reine
De la mort destinée au Roi.

Mais honneur à toi jeune fille,
Qui tomba comme un vieux guerrier,
En datant ton humble famille
D'un noble et virginal laurier!
Honneur à celle qu'on enterre,
Avec le canon pour bâtôn;
Dans ce beau temple militaire
Où règne l'ombre du grand Roi!

Dors en paix, victime innocente
Immolée à la royauté;
Dors: La France reconnaissante
Rend hommage à ta pureté.
En voyant les fleurs de ta tombe,
Le peuple croyait d'autrefois
Aussi dit: La vive colombe
Plane encore sur le front des Rois.

Mais nous qui ne rons pour idoles
Que nos haines et notre orgueil,
Nous ne trouvons plus de symboles
Dans ce jeune et chaste cercueil.
Négateurs de la Providence,
Nous n'apercevons point la loi
Du Dieu qui veille sur la France
Et la sauve encor par le Roi.

DELPE DUC DE GRAMMONT.

DERNIERES DATES.

Paris	24 sept.	Liverpool	26 sept.
Havre	20 "	Londres	23 "
New-York	24 oct.	Boston	23 oct.
Philadelphie	24 "	Baltimore	24 "
Charleston	21 "	Washington	24 "

☞ Le bateau-à-vapeur LOUISIANA, partira pour Louisville et Cincinnati, positivement mardi prochain. 10 nov

☞ On demande à l'imprimerie de cette feuille deux apprentis. Les conditions seront avantageuses.

LETTRES de change sur Paris, à vendre par la banque de l'Etat de la Louisiane. 2 nov

LETTRES DE CHANGE.—De 1000 liv. ster. payables à Londres, à vendre par LAMBETH & THOMPSON, rue du Camp No. 48.

6 nov

TRAITES sur Paris, à vendre par M. S. CUCHERAT, CAPEYRE & Co

ACTIONS.—De la Banque de Louisiane, et de la Banque des Citoyens, à vendre par DW. GOTTSCHALK.

6 nov

TRAITES sur New York, à vendre par T. BOURGUET & Co.

26 oct

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par JULES LE BLANC & Co.

2 nov

TRAITES sur Paris et New York, à vendre par T. NICOLET, & Co, 66, rue Bienville

26 oct

NOUVELLES-ORLEANS, 9 Nov. 1835.

COTON.

[illegible] balles Mississippi à 16cts.
1000 " " prix inconnu—Quelques lots en vente prix indéterminés.
SUCRE—N. O.—90 barrils à 9½cts.—En demande.
CAFE—Mêlé 14 cts. la livre.
MELASSES—37 à 40cts.—Le galon.
GRAISSE—8cts. la livre.
RIZ—Par barril 67 à 7½—Des arrivages.
RIZ—Peu de bon.
MAIS—70cts. le boisseau.
FARINE DE MAIS—$3 à 3½ par barril—ordinaire $[illegible] à $[illegible]
BEURRE—Mess $12—Prime 10.
PORC—Mess $17 à 17½—Prime 15.
BEURRE—Goshen 28 à 30cts. par barril—en hausse.
———De l'Ouest, 12 à 15cts.
MORUE—$1 25 par caisse.
MAQUEREAUX—$6 à 8.
BLANC-DE-BALEINE—35à 37cts—chandelles suif 12½ à 13
HUILE DE BALEINE—100 à 105.
IDEE DE TABREUX—15 à 48.
WHISKEY—Rectifié, 25 à 26cts.
TOILE D'EMBALLAGE—De l'Ouest 23cts.
CORDE D'EMBALLAGE—14 à 15cts.
PLOMB EN SAUMONS—5½ à 6—En barres 7cts.
———De chasse $1 75 par sac—En feuilles 10cts.
Brai, Goudron et Résine—Sans variation.

(Extrait du *Pres-Courant de la Havane* du 28 octobre.)

ARTICLES D'IMPORTATION.

Farine de la Nouvelle-Orléans $16 50 à 17 50; do. de Santander, 12 50 à 13 75; riz américain $6 50 à 6 75 la quintal; morue $6; graisse $12 50à 15 50; porc $16 à 25; bœuf séché de Boston ou New York $1 25 à 1 12½ l'arroba; bœuf en-saumure $8 à 12 le baril; chandelles de suif $17 25 à 17 50 le ct.; do. de blanc-de-baleine $42 00 à 43 le ct.; vin de Catalogne $29 à 30 la pipe.

ARTICLES D'EXPORTATION.

Sucre assorti, lre. 15, 12 à 16 réaux l'arroba; blanc 14 1/2 à 16; quebrado 11 1/2 à 11 1/2; eucurucho 9 à 10. Café lre. qualité, le quintal; 2de. qualité $11 à 11 50; 3e. qualité, 10 à 10 75. Cire blanche $9 à 9 75 l'arroba; do. jaune $5 50 à 6 25; melasse 2 réaux; cigares $6 à 20 le millier. Bois de Campêche, $1 25 à $1 25; salsepareille, d'Honduras 23 à 29; de Vera-Cruz 17 à 19, tabac en feuilles nouvelle récolte choix de 8 à 10 réaux; dvarié 1re. qualité 4 à 7; dito 2le. 2½ à 3½; dito triple 11 à 21.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Creole, Tracy, Liverpool, J. Lallande.
Navire Ben Morgan, Snow, Philadelphie, S. Thompson.
Brick Criterion, Tubbs, des îles Turques, S. Thompson.
Goélette Halcyon, Williams, Tampico, M. de Lizardi & co.

ARRIVES.

Brick Orion, Card, de Richmond.
Bateau-à-vapeur North Alabama, Kelly, Vicsburg.
Bateau-à-vapeur Tuscarora, Herse, de Louisville.
Bateau-à-vapeur Océan, H. C. Myers, de Rodney.
A la Vesse de St. O.—Navire Dublin Packet, du Hâvre, 3 septembre.

LE CHAPEAU A LA MODE,

OU LA

Loterie au bénéfice des Orphelins.

LES souscripteurs s'assembleront Dimanche prochain 15 du courant, à midi, jour du tirage, au Café Davis, rue d'Orléans.

Cette Loterie étant au bénéfice des Orphelins, le nombre des numéros est illimité, ceux qui désirent prendre des billets peuvent souscrire au Café Davis.

10 nov—g

LE Consul de France, demeurant rue de l'Esplanade prie la personne qui lui a demandé, le 11 mai dernier, une traite sur France de 2,100 francs, à l'ordre de M. Nicolas Grenier, et qui lui a compté, au change de 5 23 pour la valeur de cette somme, quatre cents piastres, de passer le plutôt possible au Consulat de France. 10 nov—6 3ps.

MARCHANDISES ayant droit au drawback—4 caisses satins superfins en fortes couleurs, 4do. chints français imprimés, nouveaux dessins; plusieurs caisses de calices anglais imprimés; belle mousseline imprimée ayant droit au drawback et classé expressément pour le marché mexicain, reçus et à vendre, rue du Chartres No. 21, au premier, par

10 nov—6 GILES BABCOCK & Co.

COLVIS & DUMAS, tailleurs, *Successeurs de E. Legouzier*, rue de Chartres, n. 121.—Préviennent le public et leurs pratiques qu'ils viennent de recevoir de Paris un assortiment complet de marchandises concernant leur profession, tels que draps assortis dans les couleurs de mode, casimirs rayés et unis dans le nouveau goût, cravattes, cols, gants, chapeaux, ainsi qu'un grand assortiment de redingottes, de pardessus, de gilets et de manteaux pour hommes et pour femmes, unis et brodés. 10 nov—10

FROMAGE—22 caisses de fromages en débarquement du navire Arkansas, et à vendre par WHITE & Co.

10 nov no. 20, rue de la Douane.

VINS—60 quarts de vin de St. Lucar; 50 dito dito Malaga doux, en débarquement du navire St. Cloud, et à vendre par WHITE & Co.

10 nov no. 20, rue de la Douane.

LIQUEURS—160 barrils d'eau-de-vie américaine, 50 dito vin de St. Lucar, en débarquement du navire Hebren, et à vendre par WHITE & Co.

10 nov no. 20, rue de la Douane.

Marchandises ayant droit au drawback—En débarquement du navire Elisabeth venant du Hâvre, 2 caisses de listons assortis, choisis expressément pour le marché mexicain, à vendre par GARDINER & WHITE

13 nov no. 13, rue de Chartres.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Forsight, Goodwyn & Fords ont transporté leur établissement aux nouvelles bâtisses de M. Milfaudon, rue Poydras, entre les rues des Magasins et Tchoupitoulas, à la troisième porte de la rue des Magasins. 10 nov

MARCHANDISES SECHES du dernier goût.—Andrews & Brothers ouvriront en matin, Mardi 10 novembre, à leur magasin, rue de Chartres, no. 19.

47 caisses de marchandises de goût pour la saison, qui méritent toute l'attention des connaisseurs. Ces marchandises consistent en, superbes satins figurés d'un genre tout à fait neuf.

Dito Ecossais, nouvel article.

Cols et écharpes de gaze.

Habillement de gaze de soie brodée.

Pélerines de mousseline française, garnies en dentelles.

Superbes ceintures travaillées à l'aiguille.

Dito dito sacs de satin, fourés et parfumés.

Mouchoirs de batiste brodés de rubans.

Dito à bords de couleur.

Mérinos de couleur à la mode.

Gants de soie et glacés, un assortiment complet de mouchoirs, écharpes et shalls, mousselines et calices à la dernière mode, soierie unie et à dessins, superbes gazes à la mode dans le goût le plus moderne et de couleurs assorties, ainsi qu'une quantité de marchandises à la mode, reçues par le navire Yazoo. 10 nov

SUCCESSION de MACARTY, h. de c. l.—Vente par le régisteur des testaments—Samedi vingt-unième jour de novembre 1835, à 10 heures du matin, rue St. Jean-Baptiste, entre les rues Orangers et Lacourse, faubourg Lacourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Jean alias Jason alias Jean Baptiste Bonand Macarty, h. de c. l., le mobilier dépendant de sa succession.

Conditions de la vente: comptant.

10 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des testa.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 7475—Lewis Salomon contre ses créanciers—9 novembre 1835—Sur motion de M. J. P. Benjamin, avocat de H. M. Hart, syndic de l'insolvable et d'après preuves fournis à la cour des irrégularités qui ont eu lieu dans une avertissement antérieur—Il est ordonné par la cour que toutes personnes y intéressées aient à déduire dans 10 jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution présenté par le dit syndic et enrégistré ne serait pas homologué. Extrait des minutes—au greffe, 9 nov 1835. [9 nov] ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—A tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu que Spencer Gloyd ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour où la dite vente fut enrégistrée le 12e. jour de septembre de l'année 1835, pour un avis conformément à la loi de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé 10 mars 1831. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le terme et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif sondit, le 12me. jour de juin de l'année 1835, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 12me. jour de mai de l'année 1835, dans l'affaire de Louis Melchior Mallein contre Ellen C. Whitehead, No. 6361 du docket de cette cour, à laquelle vente Spencer Gloyd s'est rendu acquéreur pour le prix de deux mille six cent vingt piastres.

Description de la propriété d'après le transfert Judiciaire:

Quatre lots de terre situés dans le faubourg Annunciation alias Lacourse dans cette ville, dans l'îlet no. 79, désignés par les nos. 1, 8, 9 et 10 sur un plan dressé par Bourgeroi, architecte et ingénieur, le 1er. mars 1832. Lot no. 1, mesurant 30 pieds de face à la rue Apollon, sur 120 pieds de profondeur, faisant face à la rue Enterpe. Le lot no. 8, mesurant 30 pieds de face à la rue Apollon, sur 120 pieds de profondeur, faisant face à la rue Thespicore. Le lot no. 9, mesurant 30 pieds de face à la rue Thespicore, sur 120 pieds de profondeur. Le lot no. 10, mesurant 30 pieds de face à la rue Enterpe, sur 120 pieds de profondeur, avec les dépendances y appartenant.

10 nov—3 ADAND PITOT, greffier.

A VENDRE.—Un navire, jaugeant 300 tonneaux, [illegible] pour le service du coton, [illegible] pierre, pour faire de la farine de maïs. [illegible] peuvent marcher ensemble ou séparément.

L'engrenage est en bois d'acajou, et le tout bien conditionné et en bon état.

S'adresser à P. Gouion, rue Conti, no. 93, ou à la banque de la Cité. 27 oct—10

BLANC DE BALEINE.—500 boîtes de blanc de baleine de New-Bedford, bien assorties, en débarquement et à vendre par W. G. HEWES & Co.

11 oct rue du Camp, No. 47.

DEMANDE D'EMPLOI.—Une personne connaissant parfaitement les langues anglaise et française, la tenue des livres, dans une des affaires commerciales, désirerait se placer dans une maison de commerce; les meilleures recommandations seront données. S'adresser au Bureau de cette feuille. 19 oct—30

POUR LA HAVANE.—Le bateau-à-vapeur REVENUE, entièrement repara à neuf avec de bons emménagements, fera à l'avenir les voyages comme packet régulier, partira tous les Samedis à 10 heures A. M. et aura de retour tous les Mercredis. Les propriétaires ont bien négligé pour la commodité des passagers. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou J. MATERRE,

no. 10, rue St. Louis.

8 nov37

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI et tous les ports intermédiaires.—Le beau steamer bien connu LOUISIANA, capitaine Morris, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à TOURNE & BECKWITH.

4 nov nos. 28 et 29 Nouvelle Levée.

POUR APPALACHICOLA.—Le beau brick APPALACHICOLA, capitaine E. Spears, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à TOURNE & BECKWITH.

10 nov nos. 28 et 29. Nouvelle Levée.

POUR LA MOBILE (Par le fleuve). La goélette pacquebot HENRY LEE, capitaine Barrs, est prête à recevoir un chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à TOURNE & BECKWITH,

10 nov nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR MARSEILLE—Le brick COMET, capitaine Marcy, doublé et chevillé en cuivre, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à

10 nov LEGENDRE & SAMORY no. 47, rue Toulouse.

Pour la Colonie d'Austin, Texas.—La goélette solide et fine voilière TAMAULIPAS, capitaine Mywle, ayant de beaux aménagements pour les passagers, sera le premier navire qui doit être expédié. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à Wm. BRYAN, Vieille Levée, no. 36.

9 nov

POUR LA HAVANE.—La goélette ELIZABETH JANE, capitaine Jack, doublée, clouée et chevillée en cuivre, et d'une marche supérieure, est prête à prendre fret. Pour le passage ou le fret, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St. Louis, ou à WHITE & Co

5 nov no. 20, rue de la Douane.

GARDES D'ORLEANS.—ATTENTION! !—La compagnie prendra les armes Dimanche prochain 15 du courant, à 7 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous. Equipement complet, uniforme d'hiver. Par ordre du capitaine. GUSTAVE CRUZAT.

10 nov sergent major.

VOLTIGEURS ATTENTION.—La compagnie prendra les armes Dimanche prochain le 15 novembre, à 8½ heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous de la compagnie, en uniforme complet, pantalon bleu, veste bleue et pompon, pour se transporter sur la Place d'Armes, afin d'y être inspectée par le brigadier général.

Par ordre du capitaine.

10 nov LACOSTE, serg. maj.

LEGION DE LA LUSIANA.—Camadeuse de Orleans.—ATTENTION.—La compagnie se réunira le Dimanche 15 del corriente à las 9 en punto de la mañana, con armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco, para revista de inspeccion. La reunion en el patio de la corte criminal esquina de Sta. Anna y Condé. De orden del capitan.

Nueva Orleans, nov. 9 de 1835.

10 nov JOSE M. BUSTAMANTE, sargento lo

TIRAILLEURS d'Orléans, ATTENTION! La compagnie se rendra chez le camarade Lana pour délibérer sur affaires importantes, mardi soir à 8 heures et demie précises. Par ordre du lieutenant, ENAPS.

9 nov.

AVIS.—Les abonnés du *Franc-Parleur* sont priés de n'acquitter aucun reçu d'abonnement présenté par un nommé A. A. Delorme, et généralement tous reçus qui ne porteraient pas en dos la signature de M. A. Crébassol.

Les abonnés qui auraient payé au sieur Delorme voudront bien nous en prévenir. A. CREBASSOL.

7 novembre—3[illegible]

UN fait dont nous n'avions pas connaissance nous a fait commettre une *erreur déplorable* et que nous nous empressons de réparer. Le sieur A. A. Delorme, tombé subitement malade, n'était pas rentré depuis quatre jours au logement, un mal subite avait dû les quelques craintes que nous sommes heureux de rassurer même sans fondement.

9 nov37 A. CREBASSOL.

Aux Deux Frères.

AUDRAIN, coutelier, tourneur, habitier, étant absenté pendant quelque temps, prévient le public et les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il se chargera, comme par le passé, de tout ce qui concerne la coutellerie, ainsi que les instrumens de chirurgie en tout genre. Il se charge aussi de tourner les billes de billard, et généralement tout ouvrage en ivoire ou en bois.

Sa demeure est rue Royale No. 186, entre Toulouse et St.-Pierre. 9 nov.—6

LES soussignés ont reçu par le Runcox de Boston, et le Brewster de New-York, une quantité variée de carosseries et de vignettes, qui les mettent à même de pouvoir exécuter toutes sortes d'ouvrages, tels que LIVRES, FAMILLES, CARTES, CONNAISSEMENTS, BONS DE BANQUE etc. etc. Les caractères et les vignettes sont d'un nouveau genre, les soins qu'ils apporteront dans l'exécution et la netteté de la partie typographique ne manqueront pas de leur attirer le patronage du public. J. BAYON.

9 nov au 3me. étage de l'imprimerie de l'Abeille J. SOLLEE.

IMPRIMERIE COMPLETE A VENDRE.

L'EDITEUR DE L'ABEILLE ayant reçu de New-York et de Boston, UNE NOUVELLE IMPRIM